



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Attentat terroriste à Puget-sur-Argens

Question au Gouvernement n° 743

Texte de la question

ATTENTAT TERRORISTE À PUGET-SUR-ARGENS

Mme la présidente . La parole est à Mme Farida Amrani.

Mme Farida Amrani . Monsieur le premier ministre, l'extrême droite tue. Le climat politique raciste et islamophobe tue.

Samedi soir, un acte terroriste a encore été commis sur notre territoire. Hichem Miraoui, ressortissant tunisien de 45 ans, a été assassiné par un terroriste d'extrême droite dans le Var. Un homme de nationalité turque a également été pris pour cible et blessé.

Nos pensées accompagnent leurs proches et leurs familles. Ils ont été ciblés parce qu'ils étaient étrangers, parce qu'ils étaient perçus comme musulmans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Ce terroriste a revendiqué son acte dans des vidéos appelant à « tirer sur les Maghrébins » et à voter pour l'extrême droite.

Il l'a fait sur Facebook, où plusieurs députés du Rassemblement national ont activement contribué à propager la parole raciste, islamophobe et antisémite en toute impunité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe EcoS. - Mme Fatiha Keloua Hachi applaudit aussi. - « Mensonge ! » sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

Il a dit avoir agi au nom du drapeau français. Mais je veux le dire ici : la France n'a pas et n'aura jamais le racisme comme étendard. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – M. Stéphane Peu applaudit également.*)

Ce n'est pas un acte isolé. Il y a cinq semaines, Aboubakar Cissé était poignardé à mort dans une mosquée, tué parce que musulman. Le 31 août dernier, Djamel Bendjaballah, 43 ans, était assassiné par un militant d'extrême droite. Sa famille se bat encore pour faire reconnaître le mobile raciste du crime.

Dans ce climat, qu'a fait votre gouvernement ? Rien. Pire, vous portez les idées de l'extrême droite. Vous ne faites plus qu'un ! (*Mêmes mouvements.*) De Bruno Retailleau à Manuel Valls, en passant par Aurore Bergé, censée lutter contre les discriminations, votre gouvernement n'a qu'une mission : diviser, stigmatiser et armer l'extrême droite.

Alors, monsieur le premier ministre, quand allez-vous cesser d'alimenter et de flatter les fantasmes de l'extrême droite qui nous met une cible dans le dos ? Combien de morts faudra-t-il pour que vous protégiez enfin

l'ensemble... (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice. – Les députés du groupe LFI-NFP et plusieurs députés du groupe EcoS se lèvent et applaudissent vivement cette dernière.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Ce qui s'est produit dans le Var est trop grave pour jeter des accusations sur d'autres personnes que sur l'auteur.

Je voudrais d'abord avoir une pensée émue pour les victimes – celui qui est mort, celui qui est blessé –, pour leurs familles, que nous allons retrouver, mais aussi pour les communautés affectées, notamment la communauté tunisienne.

Mme Sabrina Sebaihi . Quarante-huit heures après !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Je me suis rendu à l'ambassade de Tunisie ce matin, et j'ai eu hier au téléphone mon homologue, le ministre de l'intérieur tunisien, parce que l'écho a été énorme, non seulement sur le sol national, dans la communauté tunisienne, mais aussi à Tunis.

Je veux dire, de la façon la plus solennelle, que les policiers et les gendarmes ont, là encore, très bien réagi, puisque le crime s'est produit à 22 h 30 et qu'à 5 h 30, nous avons retrouvé l'auteur.

Ce crime avait été prémédité puisqu'il y a eu des vidéos (*Exclamations sur les bancs des groupes LFI-NFP, SOC et EcoS*)...

Mme Christine Arrighi . Mais pourquoi n'avez-vous rien fait avant ?

M. Bruno Retailleau, ministre d'Étatet que nous avons saisi des armes dans la voiture.

Surtout, ce crime est signé : c'est clairement un crime raciste, c'est sans doute un crime antimusulman et peut-être aussi un crime terroriste, puisque le parquet national antiterroriste a été saisi.

Je veux le dire de la façon la plus nette : le racisme, ce n'est pas la France ; le racisme, c'est un poison qui tue. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et DR.*)

Mme Danielle Simonnet . Pourquoi alors avoir utilisé le mot « barbare » ?

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Précisément, c'est un crime barbare, bien sûr. La France, c'est la République et la République ne fait aucune différence selon la couleur de peau, l'origine ou les croyances.

Mme Mathilde Feld . C'est aux députés d'en face qu'il faut le dire !

Mme Christine Arrighi . C'est vous qui faites une différence !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Croyez-moi, je suis très heureux que le Pnat s'en soit saisi et j'espère que la justice sera intraitable et implacable (*Mme Mathilde Panot s'exclame*) à l'égard de ce qui constitue un crime antifrçais. Chaque crime raciste est un crime antifrçais. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Farida Amrani](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 743

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 juin 2025